



Montcherand, le 11 mai 2020

Covid-19

Administration communale – ouverture des guichets

Dès ce lundi 11 mai, les guichets de l'administration communale seront à nouveau ouverts au public, mais toujours dans le cadre et le respect des étapes de déconfinement progressif édictées par la Confédération et le Conseil d'Etat vaudois.

Dès le jeudi 14 mai, le Contrôle des habitants sera à nouveau ouvert aux horaires habituels soit de 18h30 à 20h00.

La situation sanitaire en Suisse s'est améliorée ces dernières semaines sur le front de la pandémie, mais la prudence est toujours de mise.

Dès lors, et dans la mesure du possible, nous vous invitons à privilégier d'abord les contacts téléphoniques (024 441 73 77), le courrier électronique (greffe@montcherand.ch ou controle.habitants@montcherand.ch) et les formulaires de contact qui se trouvent sur notre site internet.

Bureau communal

Afin de respecter les directives de l'OFSP, le visiteur devra respecter les mesures de sécurité strictes sur place.

Des mesures de protection pour minimiser le risque lié aux contacts rapprochés entre employé/es de la Commune et le public ont été installées.

Une solution hydroalcoolique a été installée pour les visiteurs à l'entrée principale du bureau.

Un nettoyage régulier de toutes les surfaces de contact dans les espaces communs de notre administration est effectué régulièrement.

La Municipalité rappelle qu'il est de la responsabilité de chacune et de chacun d'appliquer avec discipline et bon sens les mesures d'hygiène. Bien entendu, afin de protéger la population et le personnel communal, nous conseillons aux usagers qui présentent des signes de fièvre ou de toux ne de pas se présenter dans les locaux communaux.

La Municipalité

Informations au verso





Conseil Général
Sur la Place 1
1354 Montcherand
conseil.general@montcherand.ch

**Aux habitantes et habitants de
la Commune de Montcherand**

Montcherand, le 11 mai 2020

Annulation de la séance du Conseil Général du 18 juin 2020 / Report au 10 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de la situation d'urgence sanitaire liée au Coronavirus (COVID-19) et de l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 avril 2020, nous vous informons que la séance du Conseil Général prévue le **jeudi 18 juin 2020** est annulée et reportée au **jeudi 10 septembre 2020** à 20h00 à la Grande salle.

L'arrêté précité spécifie de nouveaux délais quant à l'approbation des comptes communaux et permet aux organes des Conseils généraux de prolonger leurs mandats jusqu'au 30 septembre 2020.

Bien entendu, la soussignée de gauche se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 078/712.75.50.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous adressons Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

La Présidente du Conseil général

Joëlle Gaillard



La Secrétaire du Conseil général

Martine Peter

Informations au verso

